

## Déclaration liminaire CDEN Bilan de rentrée du 20 novembre 2019

**Madame l'inspectrice d'académie,  
Chers membres du CDEN**

**En cette date du 30<sup>ème</sup> anniversaire de la CIDE, la FCPE rappelle à l'État que l'obligation scolaire s'applique à tous les enfants résidant en France qu'ils soient français ou étrangers.** Nous citerons également l'article 28 de la convention qui stipule que « *les États parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation, et en particulier, en vue d'assurer l'exercice de ce droit (...) sur la base de l'égalité des chances* ».

**La FCPE poursuit ses engagements d'accompagnement de toutes les familles** pour que soit respectée l'égalité de droit à l'éducation. Force est de constater que nos mobilisations se multiplient sur le terrain face au manque de moyens déployés par l'État et face aux mesures qui tendent à faire régresser notre système éducatif.

En effet, **cette rentrée est marquée une fois de plus, par l'insuffisance d'AESH, un nombre trop limité de classes UP2A, l'inclusion des élèves d'Ulis sans accompagnement des enseignants, des effectifs qui ne favorisent pas le travail qualitatif des enseignants, le manque d'assistantes sociales, de médecins scolaires, d'infirmier.es dans les établissements et d'Atsem dans le 1<sup>er</sup> degré.**

Sur **le plan social**, alors que le gouvernement a lancé son « plan pauvreté », comment comprendre la **future réforme de l'Éducation prioritaire** qui laisse aux seuls recteurs la décision d'attribution des moyens, comment comprendre **la baisse de moitié des fonds sociaux des établissements** (30 M€ en 2020 contre 50M€ en 2019), comment **comprendre la dégradation des conditions de vie de nos étudiants ?**

**Sur la réforme des lycées, les parents d'élèves de 1<sup>ère</sup>, sont inquiets et désemparés** face à une réforme pour laquelle disent-ils leurs enfants servent de cobayes : « *dans certaines disciplines un programme trop chargé et en complément des cours, des supports papiers supplémentaires, dans d'autres un retard qui s'accumule pour la même raison. Les élèves ne connaissent pas vraiment les*

*attendus des épreuves finales et ne se sont pas entraînés dans les conditions correspondant aux épreuves du contrôle continu », voilà un témoignage parmi tant d'autres.*

Nous déplorons par ailleurs le refus du recteur d'intégrer les parents dans le comité de suivi académique de la réforme des lycées.

Lors du CDEN d'avril, nous avons tiré la sonnette d'alarme concernant **la mise en place précipitée des PIALS et du risque de retour en arrière qu'ils représentaient**. Aujourd'hui, quelques mois après, et alors que cette mise en place est largement décriée et n'a amélioré ni les conditions de travail des AESH, en témoigne leur mobilisation au moment où nous parlons, ni leur manque criant, les premiers signes qui nous parviennent ne nous rassurent pas. Ici une AESH assignée à une écolière sans que ses parents en soient informés ; là une équipe enseignante qui bouleverse l'accompagnement d'un collégien au mépris des décisions de la MDPH, et ailleurs un parent restant en classe aux côtés de son enfant ou bien un parent recevant une AEEH diminuée alors que son enfant handicapé n'est pas scolarisé. **La FCPE persiste à dénoncer un retour en arrière par rapport à la loi de 2005.**

Nous constatons **une régression par le durcissement des mesures disciplinaires, les délais de convocation raccourcis, les sanctions conservées plus longtemps sans contreparties éducatives.**

Enfin, **une régression constatée dans l'accueil des enfants allophones**, que nous dénonçons par ailleurs dans une motion unitaire avec les enseignants, ainsi qu'au travers de la campagne « Un toit pour apprendre », réclamant pour tous les enfants scolarisés et leur famille un logement digne et sécurisé.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour faire un bilan de cette rentrée basé sur le document que vous nous avez fourni. Nous avons l'habitude de féliciter vos services pour sa qualité, mais cette année, nous sommes frustrés. Nous regrettons qu'au fil des années, des pans entiers de ce document passent à la trappe. Qu'en est-il de l'éducation prioritaire ? Qu'en est-il du bilan des exclusions dans le second degré, sujet extrêmement sensible pour nous, qui représentons des parents déboussolés dans ces instances ? Comment pouvons-nous partager vos affirmations d'une mise en place réussie de l'école inclusive si nous ne trouvons pas trace dans ce bilan des conclusions sincères de l'expérimentation menée l'an dernier ?

**La FCPE continue de défendre les plus fragiles, et continue d'affirmer qu'il n'y a pas de service d'éducation juste sans engagement fort de l'État.**

